



DÉLIBÉRATION

OBJET : BUDGET ANNEXE DES CAVEAUX DU CIMETIÈRE – BUDGET PRIMITIF 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le **14 avril**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de **BELCODÈNE**, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de **M. Patrick PIN**, Maire de la Commune.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **19**.

Date de Convocation du Conseil Municipal : **08/04/2025**.

Présents : **Patrick PIN, Gabriel SCHANG, Évelyne COQUERAN, Pierre TAGLIAFERRO, Jean-Noël BISACCIA, Patrick VAN MOERKERCKE, Gilles COLLOMB, Laurent JULLIEN, Gilbert CIAMPI, Francis BONORA, Claudia CUORDIFEDE, Jean-François BERNARD, Valérie SCOTTO DI CESARE.**

Absents : **Barbara GANGI**

Absents ayant donné procurations : **Nathalie CRESPIY à Pierre TAGLIAFERRO, Audrey CICCARIELLO à Gabriel SCHANG, Julie MACHET à Évelyne COQUERAN, Sandrine MAROC à Laurent JULLIEN, Antoine DUPLA à Jean-François BERNARD.**

Secrétaire de séance : **Évelyne COQUERAN**

N°2025-016

Vu la loi du 8 janvier 1993 ;

Vu la circulaire n°76-160 du 15 mars 1976 ;

Vu la circulaire du 12 décembre 1997 relative à la gestion des régies municipales de pompes funèbres ;

Vu l'article 201 octies du code général des impôts ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2223-13 à L. 2223-16 et R. 2223-11 ;

Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

ADOpte le budget primitif 2025 du budget annexe des caveaux du cimetière, suivant :

EXPLOITATION (HT)			
DÉBIT	€	CRÉDIT	€
D002 Reprise des résultats 2024	0	R002 Reprise des résultats 2024	0.40
D042 (7135) annulation du stock initial	21 600.00	701 Vente de caveaux sur exercice	21 599.60
TOTAL EXPLOITATION	21 600.00		21 600.00

INVESTISSEMENT (HT)			
DÉBIT		CRÉDIT	
D001 Reprise des résultats 2024	0	R001 Reprise des résultats 2024	14 817.60
1678 Remboursement au BP suite à vente de caveaux	36 417.60	R040 (355) Produits finis	21 600.00
TOTAL INVESTISSEMENT	36 417.60		36 417.60

Conforme au registre des délibérations,
Belcodène, le 14/04/2025.

Le Maire,
Patrick PIN.

La secrétaire de séance,
Evelyne COQUERAN